ROUBAIX

Coopérative « La Paix »

73, 75, 76, 78, boulevard de Belfort, Roubaix

La plus importante coopérative de la région du Nord.

BOULANGERIE, CHARBONS, EPICERIES, COUTELLERIE, QUINCAILLERIE, etc.

Marchandises de première qualité

Panification soignée

La seule coopérative de Roubaix qui distribue gratuitement des secours à ses coopérateurs malades, blessés, en chômage ou en grève.

CINQ MILLE PAINS distribués gratuitement en une seule année.

Importants bénéfices partagés tous les six mois.

HIER ET AUJOURD'HUI

Il y a, paraît-il, depuis quelques semaines, des concerts, — fêtes annuelles d'associations d'anciens élèves d'écoles laïques de notre ville.

Contrairement à la coutume, notre journal n'a reçu, au sujet de ces fêtes, aucune communication, ni aucune invitation.

Nous constatons sans conclure, nos lecteurs le feront pour nous.

Disons cependant que quand nos amis étaient à l'hôtel de ville, on n'aurait eu garde de nous oublier. *Sic transit....*

G. L.

—o—

UNE BONNE CAPTURE

En vertu d'un mandat d'extradition délivré par le gouvernement belge, les agents de sûreté Delhaye et Gaillet ont arrêté, *dimanche après-midi*, rue Blanchemaille, Noël Clemence, femme Verbinnen, âgée de 29 ans, ex-cabaretière à Tournai.

Cette femme, qui a été condamnée le 9 mai 1903, par le tribunal de Tournai, à un an de prison et 200 francs d'amende pour excitation de mineures à la débauche, sera conduite lundi matin devant le procureur de la République.

—o—

Vol de tissus

Samedi soir, vers cinq heures, un individu s'est introduit dans le magasin de M. Demarque Adolphe, marchand de tissus, rue de Soubise 4.

A l'arrivée de M. Demarque, appelé par la sonnette électrique qui venait de fonctionner, le malfaiteur avait déjà disparu, emportant une pièce de satin noir de 50 mètres, d'une valeur de 62 francs.

La police, avisée de ce vol audacieux, a ouvert une enquête.

—o—

Vol de fromages

Samedi soir, vers 5 heures, pendant que Mme Rosalie Roelandt, 49 ans, marchande de fromages, rue du Fort, cour Honoré, 4, était entrée chez un client rue Basse-Masure, on lui a enlevé deux fromages de Hollande, valeur 16 francs.

—o—

Vaine fortune

Samedi soir, vers 7 heures, Maurice Snieuguet, 18 ans, charcutier, demeurant Grande-Rue, 395, a déposé au bureau de police du 5e arrondissement des titres au porteur du canal du Panama, qu'il a trouvés en morceaux épars, samedi matin, au square Catteau.

—o—

Les réceptions du Nouvel-An

L'administration municipale a l'honneur d'informer les corps constitués et les fonctionnaires qu'elle les recevra à la mairie, à l'occasion du nouvel an, le jeudi 31 courant, à 5 heures du soir.

Peut-être l'administration municipale ferait-elle mieux de f..... la paix ce jour aux fonctionnaires, qui ne demandent qu'à jouir au plus tôt de leurs vacances du jour de l'an.

—o—

A la « Roubaisienne »

C'est ce soir, à huit heures précises qu'aura lieu, dans la salle de l'Hippodrome, la fête de gymnastique tant désirée par les amateurs de beau sport et de beau spectacle.

Cette soirée, préparée avec tout le bon goût que nous connaissons à la « Roubaisienne », réserve du reste des surprises agréables pour les spectateurs.

Aussi, on prévoit une nombreuse assistance et, pour être bien placé, il sera sage d'arriver assez tôt, car les places ne sont pas gratuites.

Ci-dessous le programme :

Programme. — Première partie. — 1. Ouverture par la Fanfare Delattre. — 2. Présentation des gymnastes ; ensemble généraux de la 29e fête fédérale. — 3. Les pupilles aux barres parallèles. — 4. *Luttes libres.* — 5. Exercices avec bâton par les pupilles. — 6. Pasquilles, par M. Dessauvages. — 7. Sauts de fenêtre, gymnastes. — 8. Tableau vivant : La garde du Drapeau. — *La Marseillaise*, M. Dhaene.

Deuxième partie. — 1. La Fanfare Delattre. — 2. Exercices combinés aux barres fixes et aux barres parallèles, section de concours. — 3. La valse des rubans. — 4. Scène comique, M. Dessauvages. — 5. Gymnastique artistique. — 6. Les Ecoliers, ballet-pantomime. — 7. Monologue, M. A. Dhaene. — 8. L'arrivée des bleus à la caserne, saynète militaire de M. Dessauvages.

Divers exercices seront accompagnés par la Fanfare Delattre.

Informations et Communications diverses

UNE MENDIANTE AU BLOC. — Une journalière, Flore Seys, âgée de 62 ans, demeurant rue Turgot, 81, a été arrêtée, samedi soir, pour mendicité.

CE QUE L'ON TROUVE. — M. Charles Eggermont, 45, rue de Lorraine, a trouvé une reconnaissance du Mont-de-Piété.

COURS ET CONFÉRENCES PUBLICS. — Lundi soir, 28 décembre, à 7 heures précises, dans le foyer de l'art, avec projections lumineuses. Professeur, M. Sératzki.

Sommaire du cours : Les Arts au XIXe siècle, de 1800 à 1850. — Le style Empire, cours pour les élèves à 5 heures 3/4.

ŒUVRE DE LA BOUCHEE DE PAIN. — Dons reçus : De M. Hector Desfontaine, 75 kilos haricots ; Mme veuve Henneuse, vieux vêtements et chaussures ; MM. I. Holden et fils, 56 kilos vieux cuir.

ÉTAT CIVIL

de ROUBAIX du 27 décembre 1903

Naissances. — Dereu Jean, rue de la Brasserie, maisons Tiberghien, 5. — Guibini Yvonne, rue du Fontenoy, cour Gadenne, 5. — Desbonnet Lucien, rue des Longues-Haies, cour Decrème, 10. — Bonvarlet Fernand, rue de la Chaussée, cour Conrain, 2.

Publications de mariage. — Arthur Comblez, 48 ans, papetier, rue de Flandre, 15, et Elodie Prévost, 40 ans, cuisinière, boulevard d'Armentières, 14. — Clément Tasnière, 25 ans, jardinier, à Wasquehal, et Hélène Semal, 29 ans, giletière, rue de la Makellerie, cité Saint-Louis, 20. — Charles Bosseeuw, 31 ans, débourreur, rue Bernard, cour Vlieghe, 5, et Joséphine Dejoncker, 20 ans, ourageuse, même adresse. — Louis Masscho, 22 ans, peintre, rue Marceau, 69, et Augustine Dewyndt, 18 ans, soigneuse, rue du Pile, 36. — Charles Koch, 27 ans, rattacheur, rue de la Planche-Trouée, cour Florin, et Elvire Leclet, 21 ans, soigneuse, rue Decrème, 79. — Emile Hanskens, 22 ans, rattacheur, à Roubaix, et Hortense Rosseau, 17 ans, soigneuse, rue d'Amsterdam, 18. — J.-B. Gay, 47 ans, chauffeur, rue des Fleurs, cour Desrousseaux, 20, et Victorine Rusquart, 34 ans, ménagère, à Dottignies. — Bertrand Fourtane, 29 ans, plâtrier, à Toulouse, et Henriette Pelloni, 20 ans, sans profession, rue de Lille, 10. — Marcel Perin, négociant, à Roubaix, et Marguerite Chartier, sans profession, à Valenciennes. — Pierre Delange, 20 ans, empaqueteur, à Roubaix, et Marie Marescaux, 20 ans, repasseuse, à Lille. — Arthur Bondt, 24 ans, mouleur, à Wattrelos, et Irma Acour, 25 ans, soigneuse, à Wattrelos. — Cyrille Gadeyne, 30 ans, marchand boucher, à Croix, et Pauline Branquart, 25 ans, sans profession, rue des Ogiers, 19. — Pierre Vandamme, 23 ans, apprêteur, rue Bernard, cour Trillon, 9, et Blanche Debaere, 23 ans, bobineuse, rue du Moulin, cour Pennel. — Théophile Delannoy, 27 ans, tisserand, à Wattrelos, et Clara Pollet, 22 ans, épluchoeuse, rue de la Vigne, cour Leroy, 14. — Jules Duhayon, 22 ans, ébéniste, rue des Fossés, 34, et Joséphine Honoré, 19 ans, soigneuse, rue des Longues-Haies, 84. — Gustave Verbeke, 25 ans, charretier, rue du Tilleul, 248, et Rosalie Bauwens, 23 ans, rattacheuse, rue du Tilleul, 248. — Georges Vandelgrafht, 21 ans, couvreur, rue des Champs, 23, et Jeanne Clous, 21 ans, dévideuse, rue des Champs, 23. — Louis Schiffelkaite, 22 ans, caoutchoutier, rue Meyerbeer, cour Leblanc, 7, et Sidonie Lechevin, 20 ans, encaisseuse, rue d'Iéna, 3. — Arthur Santré, 24 ans, tonnelier, à Lille, et Marthe Bonnel 24 ans continuesse à Lille. — Georges Becquet, 31 ans, sans profession, à Lomme, et Marthe Senecaut, 22 ans, sans profession, rue des Champs, 29.

Décès. — Baron Hypolite, 74 ans, conducteur de machine, rue de l'Alma, 216, cour Carpentier, 9. — Tavernier Edmond, 1 mois, rue des Longues-Haies, 160, cour Baas, 10. — Trentesaux Pierre, 53 ans, ébéniste, 35, rue St-André. — Lecomte Palmyre, 40 ans, ménagère, rue de Condé, cour Lecomte, 10. — Desplanque Charles, 75 ans, Hospice. — Rousseau Julia, 12 ans, Hôtel-Dieu. — Mesdag Séraphine, 52 ans, Hôtel-Dieu.

Princesse Makoko Savon Victor Vaissier nouveau parfum

TOURCOING

VIEILLARD ASPHYXIE

Au 141 de la rue de la Potente, habitait seul depuis un an, un octogénaire, Augustin-Joseph Dujardin, natif de Tourcoing.

Hier matin, vers sept heures, les voisins du vieillard virent de la fumée qui s'échappait de sa maison par les fissures des fenêtres.

L'un d'eux, M. Henri Carré, tisserand, ouvrit d'une violente poussée une croisée.

Dans la maison régnait une épaisse fumée. Quand elle se fut assez dissipée pour leur permettre d'entrer, les voisins furent témoins d'un étrange et terrifiant spectacle... le vieillard était assis, sur une chaise, la pipe à la main, et ne donnant plus signe de vie. On le secoua, le croyant endormi, l'on s'aperçut qu'il était mort.

A ses pieds, gisait une lampe à pétrole, ce pendant qu'à côté de lui, le lit dégageait une suffocante fumée.

Dans un coin de la pièce, on trouva asphyxiés le chien et le chat de Dujardin.

Il fut donc facile de reconstituer la scène : le vieillard s'étant levé pour fumer sa pipe, avait renversé la lampe, qui mit le feu aux literies.

M. Michau, commissaire du 3e arrondissement, a ouvert une enquête.

—o—

MORT SUBITE

Hier soir, vers deux heures moins le quart, une femme Joséphine Smatke, 67 ans, domiciliée rue de Roncq, 52, venait de pénétrer dans la maison de Mlle Verracq, rue de Menin, 188, où elle avait l'habitude de prendre ses repas, quand soudain son hôtesse la vit s'affaisser sur le sol.

Elle s'empressa autour d'elle mais ce fut en vain, car la dame Smatke avait succombé.

On attribue son décès à une affection cardiaque.

—o—

LE BUDGET

406.995 francs, voilà la jolie somme prévue au budget communal pour le chapitre proprement dit « Instruction publique ».

Sous cette rubrique, figurent les crédits indispensables au fonctionnement de nos écoles supérieures, primaires et maternelles ; les indemnités accordées aux instituteurs et directeurs d'écoles ; l'entretien des bourses facultatives au Lycée ; les crédits affectés aux cours d'adultes, les demi-bourses à des enfants sourds-muets ou aveugles, etc.

Dans le paragraphe II, Beaux-Arts, nous voyons : Académie de dessin et d'architecture, 23.850 fr. ; Académie de musique, 27.400 fr. ; Musique municipale, 6.800 fr., y compris traitement du chef : 3.800 fr. ; Subventions à sociétés musicales ou chorales, 11.000 fr. ; Théâtre municipal, 11.700 fr. ; et enfin Bourses communales à MM. Charles Van Moorleghem et Henri Debergue, élèves à l'école des arts décoratifs de Paris, 2.700 francs.

Au paragraphe III, nous remarquons : Bibliothèque communale 7.415 fr. ; Bibliothèque populaire pour le prêt des livres, 2.000 fr. ; Musées 4.010 francs.

L' « Assistance publique » entre dans nos dépenses pour la forte part de **630.918** francs.

La subvention aux Hospices s'élève à **275.000 fr.** celle du bureau de bienfaisance, à 225.000 fr.

Quant aux crèches municipales des rues de Guisnes et des Poutrains, elles sont portées au *même chapitre* pour une somme totale de 23.400 fr.

Comme on voit, les sacrifices consentis par la ville pour l'Instruction et l'Assistance publiques sont des plus importants.

Mais aucun républicain vraiment imbu de principes démocratiques ne saurait s'en plaindre.

—o—

LA GREVE DE CHEZ BARATTE

Nous recevons, avec prière d'insérer la communication suivante :

Aujourd'hui lundi 28 décembre, à 3 heures du soir, salle du Casino, rue Nationale, assemblée générale des syndicats appartenant à la Fédération « La Solidarité Ouvrière ».

Ordre du jour : Mesures à prendre concernant la grève de la filature Baratte.

Nota. — Pour éviter l'introduction dans la salle des personnes étrangères à la Fédération, les Syndiqués se réuniront dans leurs locaux respectifs, à 7 h. 1/2 précises.

A vos poches, contribuables

On a publié et affiché hier matin en ville, un avis informant les contribuables que le rôle des droits d'épreuve des appareils à vapeur et des récipients de gaz comprimés ou liquéfiés (3e trimestre 1903) est en recouvrement à partir du 27 courant.

Les contribuables qui se croiraient indûment imposés ou surtaxés sont avertis qu'il leur est accordé trois mois pour adresser à M. le Préfet une demande en décharge ou en réduction.

Les réclamations qui ont pour objet une côte égale ou supérieure à trente francs devront être rédigées sur papier timbré.

Toutes les réclamations doivent être accompagnées de l'extrait du rôle.

Informations et Communications diverses

ARRIVAGES AUX HALLES. — Hier, dimanche, il est arrivé aux Halles : huîtres, 4.200 ; marée, 50 k. ; ails, 100 k. ; échalottes, 100 k. ; persil, 20 k. choux-fleurs, 100 k.

—o—

AU THEATRE MUNICIPAL

La très gaie opérette *Véronique* que nos concitoyens connaissaient déjà pour l'avoir vue l'an dernier sur notre scène municipale, a été donnée hier après-midi, à la salle Leverrier devant un public fort nombreux et comme toujours fort enthousiaste.

Nos braves artistes Mlle Séraldy, MM. Tournis, Chancel, Massart, Borel et Mme Patoret ont recueilli leur habituelle moissonde bravos.

Chœurs et orchestre ont été, eux aussi, impeccables.

— On annonce pour dimanche 3 janvier : *Princesse* Bébé, onérette en trois actes, et pour dimanche, 10 janvier, sur la demande générale, seconde représentation des *Saltimbanques*.

ÉTAT CIVIL

de TOURCOING du 27 décembre

Naissances. — Maréchal Léopold, rue des Girondins, 21. — Parent Alfred, rue des Bonnets, 5. — Lemaire Henri, rue Colbert, 349. — Vanbrackel Julia, rue de la Cité, 11.

Décès. — Casier Henri, 2 mois, rue de la Blanche-Porte, cour Dewitte, 12. — Desreumeaux Céline, 47 ans, sans profession, rue Houchard, 116. — Bouche Adèle, 27 ans, rue du Flocon, 4. — Delannoy Amand, 53 ans, plafonneur, rue de Mouvaux, 33. — Franchomme Marcel, 1 mois, rue Vauban, 6.

Autour de Roubaix-Tourcoing

WATTRELOS

LE DRAME SANGLANT

M. Proix, commissaire du 1er arrondissement, a procédé, *hier matin*, à un bref interrogatoire de Desrumeaux, cet individu arrêté samedi soir, comme inculpé du meurtre commis lundi dernier à Wattrelos.

L'interrogatoire n'avait d'autre but que de contrôler l'état civil du prisonnier.

Desrumeaux sera transféré ce matin à Lille et mis à la disposition du juge d'instruction chargé de l'affaire.

CROIX

LA FETE DE GYMNASTIQUE. — Hier a eu lieu la dernière journée de la fête donnée par la « Patriote ».

On aura donné de cette séance le plus exact compte-rendu lorsqu'on aura dit qu'elle ne le cédait en rien à la première : il n'y a pour louer dignement l'une qu'à rééditer les éloges donnés à l'autre : notons cependant l'excellente exécution par la Musique municipale de la marche triomphale de Parès ; M. Gadenne peut être fier de ses musiciens comme ceux-ci le sont de leur chef.

LYS

RESULTATS D'ADJUDICATION. — Il a été procédé à la mairie de Lys à l'adjudication de pain et de charbon pour le bureau de bienfaisance et de charbon pour les écoles municipales.

Pour le bureau de bienfaisance (pain), ont soumissionné

MM. Gossart et SixParsy avec chacun un rabais de 6 %.

M. Poissonnier adjoint, qui préside le bureau, a tiré au sort. M. Six-Parsy est nommé adjudicataire.

Pour le charbon du Bureau de Bienfaisance, M. Verdier est nommé adjudicataire à raison de 20 francs la tonne.

Il est également adjudicataire pour les écoles à raison de 20 fr. 30 la tonne.

MARCQ-EN-BARŒUL

UNE ESTRADE QUI S'ECROULE. — Hier, la société de gymnastique « La Renaissance » donnait dans son local une grande soirée récréative au profit de deux de ses membres actuellement sous les drapeaux.

La salle était comble, tout le monde suivait avec intérêt les exercices exécutés par les gymnastes, lorsque, tout à coup, un craquement vint mettre tout le monde en émoi : une estrade sur laquelle se trouvaient une centaine de personnes venait de s'écrouler, entraînant femmes et enfants qui poussaient des cris d'effroi.

Le premier moment de confusion passé, on constata que par bonheur personne n'avait été grièvement atteint, seule, une jeune fille, Mlle Roger, s'était donné une entorse au pied droit.

DEVALISEURS DE CLAPIERS. — Cela recommence ! Dans la nuit de vendredi à samedi, un vol de 18 lapins a été commis au préjudice de M. Vancolle dit Légume, demeurant rue Scrive, au Pont.

On a retrouvé, le lendemain, près du chien de garde, un papier ayant contenu du fromage qui aura sans doute servi à acheter le silence de l'animal.

La police a ouvert une enquête.

Le Sanatorium chez soi

Les plus grands spécialistes, les professeurs Grancher et Robin sont d'accord que, pour guérir les tuberculeux, il vaut mieux, au lieu de les envoyer à un Sanatorium, leur faire suivre chez eux un traitement approprié.

La lettre suivante va nous dire quel est ce traitement :

« Montpellier (Hérault), 18 septembre 1903.

» Messieurs : Je viens de faire prendre pendant un certain temps de l'Emulsion Scott à ma femme, et je dois avouer que je suis entièrement satisfait des bons résultats obtenus. Pendant longtemps ma femme toussa, elle avait perdu le repos, l'appétit, et dépérissait à vue d'œil. On me dit qu'elle était atteinte de la poitrine, mais que votre remède pouvait la guérir ; je suivis ce précieux conseil, et n'ai plus maintenant qu'à m'en féliciter, puisque la guérison est venue rapide et complète. Je vous en suis infiniment reconnaissant.

» CATHALA, 29, rue de la Méditerranée. »

Pourquoi l'Emulsion Scott réussit-elle si bien contre la tuberculose ? Parce que, préparée avec la meilleure huile de foie de morue de Norvège, elle fortifie les organes respirateires, arrêtant les ravages du bacille et, en même temps, assure la suralimentation, étant par elle-même un excellent aliment complet et favorisant la digestion des autres aliments, par le relèvement de l'appétit.

L'Emulsion Scott réalise donc ainsi, à domicile, sans embarras, sans dégoût pour le malade et presque sans frais, le programme de suralimentation si en honneur dans les Sanatoriums.

D'une façon générale, c'est le remède spécifique de toutes les maladies respiratoires : rhume, bronchite, maladies de consomption à tous les degrés ; elle n'est pas moins puissante contre la faiblesse, la chlorose, l'anémie.

Les Médecins connaissent si bien son efficacité spéciale, qu'ils ont toujours bien soin de recommander à leurs malades d'exiger la véritable Emulsion Scott, avec sa marque si connue : le pêcheur tenant sur l'épaule une grosse morue et de refuser toute autre émulsion soi-disant similaire, presque toujours de qualité inférieure et sans propriétés médicinales effectives.

Echantillon franco contre envoi de 50 centimes *en timbres-poste, adressés à l'Emulsion* **Scott** (Delouche et Cie), 356, rue St-Honoré, Paris.

LILLE

Les voleurs

Des enquêtes sont ouvertes au sujet de différents vols commis tout récemment.

— C'est d'abord, un vol de 3 lapins, dont s'est plainte, samedi soir, Mme Peschieux, ménagère, rue du Faubourg de Roubaix, Chemin de l'Evêque.

Ce vol a dû être commis dans la nuit de vendredi à samedi.

— Une bicyclette de valeur assez inférieure a été dérobée, la même nuit, dans la cave de M. Verbecq, boucher, 41, rue de Douai.

— Des individus ont tenté de forcer la porte de l'appartement de M. Debure, marchand de levure, 41, rue de Douai. Des traces de pesées ont été remarquées à hauteur de la serrure.

La police est sur les traces des auteurs de cette tentative de cambriolage.

— Pendant que le domestique de M. Cuignez, négociant, rue Saint-Sauveur, était occupé à servir un client, un inconnu lui a subtilisé sur son camion, un panier de liqueurs.

Ce vol a été commis samedi soir vers 6 heures, rue Philadelphie. Dans certaines arrestations que nous avons relatées d'autre part, la police croit avoir mis la main, sur les auteurs de ce méfait.

—o—

Arrestations

En vertu d'un mandat d'arrêt du Parquet de Lille, la police de Sûreté a mis en état d'arrestation :

Caron Louis, 35 ans, employé de Commerce, de *passage à Lille*.

Cet individu s'est rendu coupable de vols nombreux et d'escroqueries au préjudice de certains commerçants de Lille et de Roubaix.

—o—

La Vie Flamande

Dessins : Portraits de MM. Bigo-Danel, Daufy, Tribourdeux, Meier ; l'Election sénatoriale ; actualité, etc.

Texte : Biographies de MM. Bigo-Danel et Daufy. — *L'œuvre de l'Arbre de Noël.* — Coups de ciseux. — Bibliographie.

Supplément hors texte : La revanche des bêtes.

—o—

A L'HIPPODROME

La FRENCH-AMERICAN-COMPANY continue à l'Hippodrome le cours de ses représentations avec un plein succès.

On a refusé dimanche du monde et à la matinée la distribution des jouets aux enfants a remporté un véritable triomphe.

Aussi faut-il dire que la troupe comporte des numéros très intéressants, tels que les Bonnel's ; les chiens liseurs de pensées ; la Belle Carmela et Ximénès, etc...

Excellent spectacle bien fait pour divertir et intéresser les grands et les petits.

Prochainement, nouveaux débuts.

Théâtres, Fêtes et Concerts

AU GRAND-THEATRE

« Le Maître de Forges »

Si je dis que cette représentation fut excellente, il faudra m'en croire ; car le texte d'Ohnet m'agace tant que je suis toujours prévenu contre ceux qui l'interprètent — ce qui est injuste. J'avais, d'ailleurs, le souvenir de la récente représentation du Kursaal, avec Jane Hading, qui est une belle et bonne actrice, quand elle veut bien n'imiter pas tous les défauts de Sarah.

Malgré mes préventions, en dépit de cette comparaison, je reconnais donc que c'était très, très bien.

Mme B. Balzan a été une Claire de Beaulieu hautaine (même par son habitude physique : on n'est pas plus la femme du rôle), égoïste, injuste ; puis émue d'amour, jalouse, passionnée, selon toutes les nuances, tout le rythme du rôle. Elle l'a bien compris et fort justement exprimé ; elle le jouait au naturel. La diction est nette, souple, nuancée, sans éclats ni cris ; le geste est sobre, l'expression toujours contenue, sans jouer trop en dehors, Mme Balzan émeut. Tout a porté. C'était son troisième début (car c'était bien un début que cette scène de « Cyrano », où elle a montré qu'elle savait dire les vers — qualité si rare) : elle s'est assuré, hier soir, tous les suffrages.

Mme Vallée avait accepté de se vieillir, de jouer une « mère noble ». Elle a été une marquise très digne. Diction et jeu toujours excellents. — Mme Martigny n'était peut-être pas à l'image de la baronne ; mais elle a bien interprété son personnage. — Mlle Fabre est une Athénaïs trop grêle, et pas assez perfide et méchante. Le rôle ne lui convenait pas. Mlle Dory exquise de grâce et de naturel.

— Toilettes belles et bien appropriées.

M. Sylvo est tout aussi à l'aise sous la redingote de l'ingénieur que le pourpoint du mousquetaire. Il a été excellent. Il sera dans la comédie égal à ce qu'il est dans le drame. Qu'il nous donne donc bientôt un « Cyrano » et un « Chemineau » ! Ce sera plaisir d'entendre cette belle voix scander de beaux vers.

M. Gabel pittoresque et de diction juste dans Moulinet. Il a fait rire ; mais c'est par la faute de Georges Ohnet, qui n'a pas su s'en tenir à l'unité d'impression dans sa comédie dramatique. — M. Ferré un très correct et élégant de Bligny. Pourquoi ne l'a-t-on pas plutôt produit dans la comédie ? On lui eût épargné une déconvenue, qu'hier soir il m'a fait regretter pour lui.

M. Ballin bien à sa place dans Préfont. — M. Royer dit et joue juste, mais s'habille et se coiffe mal. (Le texte indique qu'au 1er acte Octave revient de la chasse : le costume de chasse — et le fusil et tout l'attirail du chasseur sont donc de rigueur). — M. Morlay ne parle pas assez haut. — M. Lormel a eu son succès habituel et mérité dans Gobert. M. Perret, qui n'a pas été préfet (ce dont je l'excuse) n'avait pas assez l'aspect du fonctionnaire qu'il représentait.

— Je tiens à féliciter M. Sylvo de la mise en scène. Elle est réglée en perfection.

Conclusion : il y a là un ensemble que nous pourrons louer — sans complaisance — dans la comédie non moins que dans le mélodrame — dont il faut bien dire que l'on commençait à se lasser un peu.

Médéric DUFOUR.

AU KURSAAL

Les tournées. — Frédéric Achard. — Mounet Sully.

M. Frédéric Achard et « sa compagnie », comme on dit maintenant, ont eu samedi une très belle salle pour se réjouir aux invraisemblances de « Family Hôtel » et de « Mme Nitouche ». On a ri, c'est évident ! Cependant M. Achard nous avait habitué à des nouveautés plus intéressantes. Il est vrai qu'il nous annonce son retour avec « La Marmotte » — une bonne pièce pour laquelle il réserve une interprétation soignée.

— La représentation de Mounet-Sully est fixée au 21 janvier. Le grand artiste jouera « Hamlet ».

— Ce soir lundi, le Kursaal remet à la scène une des comédies les plus gaies de Victorien Sardou, ancienne manière : « La Papillonne ».

—o—

GRAND-THEATRE MUNICIPAL

(Direction : Jauffret et Arnaud)

Lundi 28 décembre. — Deuxième représentation du grand succès : LA FILLE DU TAMBOUR-MAJOR, opérette en 4 actes à grand spectacle, avec Mme Sarah Morin dans le rôle de Stella.

Au 2e acte, Grand Ballet Bleu réglé et dansé par Mlles A Frassi, Costa, Leroy et toutes les dames du ballet.

Au 4e acte : l'Entrée des Français à Milan, grand défilé militaire : sapeurs, tambours, fifres, drapeau, musique militaire, état-major et généraux à cheval. — 150 personnes en scène.

Le spectacle commencera par : LE COURRIER DE LYON, avec M. R. Sylvo.

Bureaux à 5 heures. — Rideau à 5 h. 30.

Places gratuites : 2.801 à 3.000.

—o—

NOUVEAU THEATRE-KURSAAL

(Direction A. Bourdette)

Lundi 28 décembre. — Première de LA PAPILLONNE, comédie en 3 actes, par M. Victorien Sardou.

LE MAITRE DE FORGES, comédie en 4 actes, de M. Georges Ohnet.

Bureaux à 6 h. 3/4.

Rideau à 7 h. 1/4.

Mardi. — Première de LA GAMINE DE PARIS, opérette de G. Serpette.

—o—

THEATRE DE L' « UNION »

(Direction A. Salembier)

Lundi 28 — DEVANT L'ENNEMI, drame en 6 actes.

Le spectacle sera terminé par l'immense succès : M. CHOUFLEURY RESTERA CHEZ LUI ! opérette d'Offenbach.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

LA MADELEINE

ACCIDENT. — Aux Usines Kuhlmann, Julien Ooghe, journalier, 22 ans, à La Madeleine, a reçu à la figure et à l'œil droit, de l'acide nitrique. Les brûlures, sans gravité, nécessiteront pourtant un repos de 15 jours.

ETAT CIVIL. — *Naissances.* — Gaston Deschodt. — Charles Windels. — Alphonse Desulier. — Alfred Faelens. — Laurence Le Vey. — Palmyre Durieux.

Publications. — Hector Vaduret et Jeanne Dassonville.

Décès. — Jules Dauchy, 31 ans. — Paul Deleclise, 26 ans. — Pauline Six, 44 ans. — André Hourdequin, 1 an.

HOUPLINES

LES PRODUITS DE LA LAIQUE. — Deux enfants, les jeunes Maurice Delard, dont les parents habitent rue Victor-Hugo, 95, et Georges Boldin, même rue, 147, ont trouvé, à hauteur de la place de la République, une pièce de machine semblant appartenir à une filature et se sont empressés de la déposer à la Coopérative « L'Union d'Houplines », où le propriétaire peut aller la réclamer.

Nos compliments à ces enfants pour leur acte de probité.

ARMENTIERES

CANCANS ET POTINS. — M. E. Vanmeenen, gérant de la coopérative *l'Avenir des Ouvriers d'Armentières*, accusé par le rumeur publique d'avoir été le héros d'un petit drame conjugal où il n'y eut heureusement pas de sang versé, nous écrit pour protester de son innocence entière.

Il affirme n'avoir pas quitté sa coopérative dans la soirée de vendredi, tandis que d'autres soutiennent qu'il était absent de 5 heures à 7 heures moins 1/4, intervalle pendant lequel s'est déroulé *le pseudo-drame*.

Notre journal n'étant pas une « Bavarde », nous nous bornons à enregistrer les deux versions, laissant à M. E. Vanmeenen et à ses adversaires le soin d'établir laquelle est la vraie, — car en de pareilles histoires, notre délicatesse nous interdit de mettre le nez.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

WAVRECHAIN-SOUS-DENAIN

AUDACIEUX VOLS DE NUMERAIRE. — Le 24 entre cinq et six heures du soir, un ou des voleurs se sont introduits chez Louis Cheminais et, après avoir ouvert un meuble qui se trouvait au rez-de-chaussée, ils y prirent la clef d'un coffret qui se trouvait sur la cheminée au premier. Là ils ouvrirent ce coffret et s'emparèrent d'une somme de 190 francs qu'il contenait.

— Un second vol a été commis la nuit suivante, au préjudice de Petit Ambroise. Le voleur a pénétré dans l'habitation au moyen d'une fausse clef où d'un passe-partout. Sur la porte de l'armoire, se trouvait la clef de ce meuble. Le voleur s'en servit pour ouvrir le tiroir et prendre une somme de 15 fr. qui s'y trouvait.

DOUCHY

LE FEU. — Un incendie s'est déclaré, pendant une des dernières nuits, chez M. Barbieux, usinier, place de l'Eglise.

Réveillés par leur fils, les époux Barbieux ne purent que se sauver, les flammes ayant déjà envahi tout le rez-de-chaussée.

Malgré les secours, tout le mobilier fut consumé.

Les pertes s'élèvent à 3.000 fr. environ. Il y a assurance. On ignore les causes du sinistre.

PAS-DE-CALAIS

CARVIN

ACCIDENT. — En chargeant des fûts du poids de 150 kilos environ d'un wagon sur une voiture, Omer Delcroix, 43 ans, charretier, au service de M. Dinet, camionneur, glissa à terre et reçut sur la poitrine un fût qui le serra contre le wagon.

Quinze jours de chômage.

TENTATIVE DE VOL. — Dans la nuit du 25, entre 9 et 10 heures du soir, deux malandrins s'introduisaient dans les hangars de M. Blanquart, négociant, rue du Centre.

Cachés dans une remise, ils attendaient que les propriétaires du logis fussent au lit pour commencer leur triste besogne.

L'apparition dans la cour d'une fille de M. Blanquart suffit pour mettre en fuite les deux malfaiteurs.

Des traces de pas ont été relevées ; la police a ouvert une enquête.

UNE FARCE. — A la suite de l'enquête faite au sujet d'un vol de quatre pièces de 5 francs, au préjudice de M. Charles Bois, 31 ans, mineur, employé au fonçage du puits numéro 4, de Carvin, et dont nous avons parlé dans notre numéro du 24 dernier, il a été reconnu que Bois n'avait pas été victime d'un vol, mais simplement d'une farce dont le but était de lui rappeler les risques à courir en emportant à la fosse une somme aussi considérable.

Petite Correspondance

J. C. B. à Lille. — Non, vous ne pouvez y prétendre.

René et Marie L. à Nœux. — En mars prochain.

Deux amis, de Denain. — C'est au contraire un beau choix.

H. H à Lens. — Il ne peut pas encore y avoir déclaration d'absence.

DRAGÉES DE SANTÉ DUBUS

Eviter les Contrefaçons

Chronique Financière

BOURSE DE PARIS

Paris, 25 décembre.

Les nouvelles d'Extrême-Orient ont continué à être contradictoires, ni meilleures, ni pires, pessimistes lorsqu'elles émanaient de source anglaise, plutôt rassurantes lorsqu'elles provenaient d'origine russe. Néanmoins, le mouvement de recul qui avait commencé à se faire sentir vers la fin de la précédente semaine s'est accentué et étendu à toute la cote au commencement de la semaine actuelle. Finalement les nouvelles restent à la paix. La Bourse cependant se montre réservée personne ne se souciant de garder de gros engagements pendant trois jours de chômage et à l'approche de la liquidation. Aussi, à Londres comme à Paris, les affaires n'ont elles eu qu'une fort minime importance, ce qui enlève aux diverses fluctuations de la cote la plus grande partie de leur signification.

Le marché des Fonds d'Etats a été naturellement le plus affecté par les nouvelles d'Extrême-Orient. Nos Rentes ont suivi les dispositions générales. Le 3 % Perpétuel a reculé de 97,82 à 97,52 pour finir à 97,57 à terme. Le comptant est tourd et reste offert à 97,40. L'Amortissable qui détache son coupon le 2 janvier prochain revient de 98.72 à 98.40 sans affaires suivies. Le comptant persiste dans son attitude très réservée à l'égard de nos fonds publics. L'excédent des retraits dans les Caisses d'Epargne pour la période du 11 au 20 décembre est tombé à 1.659.057,78. L'excédent des sorties sur les rentrées du 1er janvier au 20 décembre ne s'élève pas moins à un chiffre considérable soit : 195.279.793,28.

L'Autrichien 4 % or vaut 103,20 et le Hongrois 103,25.

L'Italien est à peine changé à 104,40. On annonce de Rome que, conformément à une décision du ministre du Trésor, la formalité de l'affidavit sera suspendue exceptionnellement pour les coupons de la Rente Italienne à l'échéance de janvier 1904 payables à l'étranger. Le Sénat ayant approuvé sans discussion le projet de conversion de la Rente 4 1/2 en 3 1/2 l'opération de la conversion aura lieu les 26, 27, 28 et 29 courant. Les remboursements seront effectués le 2 janvier. En présence de l'accueil favorable fait à la conversion du 4 1/2 et de l'ordre du jour de la commission des finances envisageant la conversion prochaine du 5 %, il se confirme que cette opération s'effectuerait au mois de février prochain.

Les fonds russes plus directement intéressés par les nouvelles pessimistes d'Extrême-Orient, ont tous été plus ou moins touchés par la baisse mais récupèrent finalement à peu près leurs pertes.

L'Extérieure, avec un marché peu actif, est restée indécise par suite des aléas que présente la politique en Espagne. Elle clôture à 88.95 perdant seulement 0,20 c. d'une *semaine* à l'autre.

Le Turc 4 % unifié, toujours très soutenu, clôture néanmoins en baisse à 89.60.

Le Serbe 4 %, au contraire, a vu ses cours s'améliorer de 75,90 à 76.25 et le 5 % de 425 à 430.

Le Roumain 4 % 1898 s'est vivement relevé de 88,20 à 88,80, son cours de samedi dernier.

Le 3 % Portugais perd seulement 0,15 c. à 65,15.

Parmi les fonds Argentins, le 4 % (Rescision) est en léger progrès à 81,95 tandis que le 4 % 1900 reste immobile à 81,70. Il se confirme que, de Buenos-Ayres, une commission spéciale va être envoyée en Europe pour entamer avec les grandes banques des négociations en vue de préparer l'opération d'unification des emprunts Argentins.

Dans le compartiment des fonds Egyptiens, l'Unifiée est immobile à 104,50, la Privilégiée à 101,45 et la Dafra-Sanieh à 101,20. On continue à se préoccuper de la question de la conversion de l'Unifiée que l'on considère comme illégale. L'arrangement concl